

L'UNION

DES CANTONS DE L'EST.

M Clovis Baril

JOURNAL POPULAIRE

VOL. 20

ARTHA BASKAVILLE, SAMEDI 9 OCTOBRE 1886

No. 40

FEUILLETON DU 9 Octobre 1886

Les Naufrages de Kertugal

OU

LES RIVALES AMIES.

(Suite.)

—Ah ! mon fils, que tu nous a fait peur ! Rassure donc Stéphanie, montre lui ... mais qu'as-tu donc ?

Ludovic fit un pas vers sa fiancée.

—Mon Dieu ! murmure-t-il.

Stéphanie va se jeter dans ses bras. Il la serre un instant sur son cœur et la repousse aussitôt. Elle s'étonne et une douce plainte monte à ses lèvres. Elle voit Ludovic trembler, pâlir. Une haleine fétide s'échappait de sa poitrine. Il se penche, met la main sur l'estomac et se tort dans des envies de vomir atroces.

—Mon père ! mon père ! s'écrie Stéphanie.

Bertrand calme, mais préoccupé dès le premier instant était près de la table. Il avait déjà serré la main à Robert et observé en lui tous les symptômes d'un empoisonnement, il goûtait alors la boisson, pour en étudier la nature.

A l'appel de sa fille, il court à Ludovic, observe son vomissement verdâtre, sanguinolent, qui rougissait vivement le bleu végétal, mais ne bouillonnait point sur le carreau.

C'étaient à la lettre, les ordres de Jackson, exécutés par une main criminelle, expérimentée. L'arsenic tuait ces deux jeunes amis !

Bertrand cherche le traître d'un regard irrité.

Hermann n'était plus là.

Satisfait de son œuvre, dont les premiers accidents, lui démontraient l'efficacité, il avait évité la rencontre des nouveaux venus. Sorti par une porte du fond, il cheminait dans la forêt ténébreuse. Heureusement pour lui ! Deux gendarmes, requis par Rorick et Bertrand, l'attendaient à la porte. A la

demande du médecin ils entrent, cherchent le coupable et ne le découvrent point, ne sachant où le poursuivre, ils aident à donner des soins aux malades.

Bertrand avait déjà rassuré Rorick et sa pauvre enfant. Sachant qu'on devait attenter aux jours des jeunes gens au moyen de l'acide arsénique, il s'était pourvu d'antidotes. Grâce à de l'eau sucrée mêlée d'un tiers d'eau de chaux, à de l'albumine coupée d'eau, à des macérations émollientes, il fit rendre le poison en grande partie, maîtrisa les accidents ; et finalement eut raison des douleurs par des cataplasmes anodins.

XXX

LE GUET-APENS.

Nous avons vu comment Daveleyne, inspiré par Jackson, alla offrir ses services aux fugitifs ; alors arrêtés à Le Conquel, et comment ils les vit agrés. Il traversa avec eux, toujours précédé par son complice, Landerneau, Pontivy et Saint-Gonney. La veille au soir, la vieille de la taverne les avait vus passer. Depuis le matin, le ciel fondant en eau, leur course était devenue lente et pénible ; sur son siège Daveleyne rêveur grelottait.

Il faisait noir. Marguerite qui, durent tout le trajet, avait été en proie à une inquiétude vague, attristée, éprouva une subite terreur, se trouvant entourée de toutes parts de pins, de sapins noirs et touffus, de bouleaux élanés, de chênes énormes, de vingt essences enfin, qui dans ce sol froid, toujours humide, avaient puisé la force de s'élever jusqu'aux nues. Les arbres mêlaient leurs rameaux vigoureux par-dessus le chemin et, mariant leur riche verdure, formaient une voûte impénétrable où l'affreuse nuit avançait son heure.

—Est-ce grand, la forêt ? demanda Marguerite, mettant la tête à la portière.

—Quatre mille hectares, à bien près.

—Quel temps pour traverser ?

—Les chevaux sont surmenés, le chemin difficile, la nuit sombre.

—Oui ... et tout compté ?

—Deux heures.

—Tant !

—On ne vole plus à cette heure.

—Je sais ; mais ...

—On peut abréger.

—De combien ? ...

—De moitié, je crois.

—Et c'est possible ?

—Facile.

—Point dangereux ?

—Du tout.

Marguerite réfléchit.

—Que faire ? demanda Daveleyne.

—Le plus court est bien long !

—Compris !

Bientôt Daveleyne prit un chemin de traverse ; il l'aurait pris sans ordre. Les coursiers, blancs d'écume, avançaient péniblement dans l'eau et la fange, frémissaient sous les coups vigoureux et bruyants dont le traître les accablait. Et, dans la sombre forêt, des éclairs bleuâtres et vifs, venant d'un orage lointain, se répandaient comme d'immenses reptiles, hérissés de dards enflammés, tranchants.

Une ombre cachée derrière un grand arbre, au bord de la clarière, attendait et prêtait l'oreille au bruit qui approchait. Déjà, les rayons rouges de la lanterne arrivaient jusque là ; déjà on pouvait voir l'haleine brûlante des chevaux se répandre dans l'obscurité. Et l'ombre se détacha de l'arbre, fit un pas dans le chemin, le bras levé, armé d'un pieux. Un bruit sec se fit. Daveleyne attentif, sauta de son siège, pendant qu'un cheval, touché au poitrail, bondit en avant ; mais aussitôt touché aux naseaux, il s'agite, se cabre, se renverse sur l'autre qui veut l'éviter et brise ses traits. Daveleyne paraissait transporté de fureur. Un revolver au poing, il tirait en l'air, criait, hurlait, maintenant un des chevaux, force l'autre de se relever. Fernand avait mis pied à terre ; il cherchait à rassurer sa compagne, mais elle était calme au milieu du danger qu'elle avait redouté. Marguerite descendit à son tour et l'arme en main cherchait du regard l'ennemi. Rien n'apparaissait de suspect et Daveleyne, toujours surexcité, montrait aux fugitifs les blessures qu'une main criminelle avait faite à son cheval.

—Plus moyen de continuer notre

route ! Que faire ici ! Dans une forêt ! si loin de toute habitation, de tout secours !

Fernand s'efforçait de le calmer.

—Bon ça ! répondait Daveleyne avec humeur, vous n'y perdez rien, vous autres. Un retard se rattrape et le compte se règle quand même. Mais moi, mais ces pauvres bêtes, sanglantes, qui laissent là, dans la boue la moitié de leur valeur ! Ah ! si je tenais ce chien maudit au bout du poignet ! Avec ça encore je ne réparerai rien, entre nous voilà la sensible différence.

—Console-toi, brave homme, dit Marguerite ; je ne te laisserai point ainsi subir pour nous une perte sèche. Calme toi. Tu m'apprendras ce qu'il m'en coûte d'avoir voulu trop vite sortir de la forêt. J'avais le pressentiment qu'il nous y arriverait malheur !

—~~Sub~~ ne me l'avez-vous point dit ! Quand une femme présage mal d'un voyage, moi d'abord, Mademoiselle, je n'avance pas et ainsi il ne m'arrive jamais rien.

—Pouvons-nous continuer ?

—Impossible ! Ce gremlin, son coup fait, s'est éclipsé par là. Aucune de mes balles qui ait pu le rejoindre ! Oh !...

—Il avait l'air de quoi ?

—De rien, parbleu ! D'un farceur qui vous arrange cela pour en rire plus tard avec des ivrognes d'amis.

—Mais...

—Ce n'est pas autre chose. J'ai bien vu !

Daveleyne attachait les chevaux à un arbuste pour examiner la voiture. Rien n'y manquait, sauf un brancard à moitié rompu. Il disposa tout pour atteler au besoin promptement.

Cependant, à travers le feuillage, une faible lumière scintillait, attirait le regard. Daveleyne la découvre le premier, la montre à Fernand.

—Allons y voir, dit le vieillard au reulier ; peut-être y trouverons-nous le secours nécessaire pour continuer, sans retard, notre chemin.

—Allons !

Et tous les trois, Daveleyne en tête, s'avance à travers la futaie mêlée de ronces et d'épines, sillonnée de ruisseaux et de bas-fonds, qu'éclairait faiblement une des lanternes de la voiture qu'ils avaient emportée.

Ils marchaient ainsi d'un pas lent, mal assuré, étourdis par le sifflement du vent qui tourmentait la cime des arbres, quand soudain des coups de fouet, venant du lieu où ils avaient laissé les chevaux, arrivèrent à eux, joyeux et redoublés, comme enlevant l'équipage.

Daveleyne écoute en se retournant, veut s'élaner ; ses compagnons le suivent. Mais la voiture, déjà attelée, ne semblait attendre que leur approche. Sous des coups plus pressants, soudain elle s'ébranle. Les coursiers impatients bondissent sous la main qui, à la fois, les presse et les retient ; ils rongent le

mors, qu'ils blanchissent d'écume, battent la terre du pied. Daveleyne allait atteindre l'équipage. Marguerite elle-même le voyait distinctement, quand un picanement s'éleva et une voix moqueuse cria :

—Marguerite, tu ne fuiras pas Ludovic et tu ne l'auras pas !

Et les chevaux, à qui on lâchait les rênes, partirent d'un élan fougueux, mais une main habile les maîtrisait en les dirigeant.

—Jackson ! murmure Marguerite.

—Toujours lui ! fit Fernand.

Et Daveleyne blasphémait dans la fureur que comportait son rôle. Il veut se lancer à la poursuite du ravisseur, reprendre son équipage et le ramener, Fernand l'arrête. Marguerite s'engage à lui en payer la valeur tout entière s'il reste avec eux cette nuit et les reconduit le lendemain au village le plus proche. Il se calme alors, et de nouveau, guidés par la faible lumière, ils cherchent un abri pour y attendre le jour.

Ils arrivèrent en face de ruines noires, dont ils firent le tour, nul sentier n'y menait à travers bois et rien n'eût fait croire à la présence de l'homme en ce lieu.

Daveleyne appela à diverses reprises. Comme nul ne répondait, il chercha à pénétrer sous les décombres, estimant que des ruines, sur lesquelles plane le plus triste abandon, sont la demeure de ceux qui n'en ont point. Il n'avait point de peine pour s'orienter. Pousant des planches qui tenaient lieu de porte, il se trouva en face des débris d'un escalier de pierre. Ils se trouvèrent bientôt dans une chambre délabrée, mais spacieuse, où était la lumière qui les avait guidés.

Ces ruines étaient, vues en détail, plus considérables, mieux conservées qu'on ne l'aurait supposé. En allant à la découverte d'hommes et de choses, ils découvrirent plusieurs chambres étroites, où gisaient des amas de feuilles sèches, d'ajoncs et de fougères, mais nul être vivant.

—Un vrai château, exclama Daveleyne.

—En ruine, il est vrai, observa Fernand.

Marguerite frissonnait, enveloppée d'air humide. Elle avait pris la lampe, tandis que Daveleyne tenait la lanterne, ils cherchaient encore. Comme elle projetait la lumière de façon à pouvoir du regard faire le tour de la chambre en scrutant tous les coins, des traits étranges lui apparurent sur la muraille. Elle s'approche vivement et jette un cri. Fernand la questionne, elle murmure une réponse d'une voix étranglée ; et demande à voir d'autres chambres, s'il s'en trouve. On regagne celle qu'on venait de quitter. Marguerite qui craignait d'avoir été le jouet d'une illusion sensible, dirige la lumière de la lampe sur les murs et demeure stupéfaite, l'œil fixe, la main crispée.

Fernand qui la voit ainsi s'inquiète. Il remarque bientôt l'étrange fixité de son regard, qu'il suit. Il porte à son tour, la main à ses yeux, comme pour en écarter un nuage, fait un pas vers la muraille, s'en rapproche encore, voit et s'étonne davantage. Il regarde Marguerite toujours immobile et il tremble pour elle, et comme elle il frissonne.

Daveleyne avait vu le trouble de ses compagnons et savait qu'elle en était la cause. Avant eux, il avait vu sur le badigeonnage des murs, une croix rouge, formée par trois noms.

LUDOVIC et MARGUERITE en formaient le bâton, et JACKSON la traverse. De ce dernier nom partaient des poignards qui semblaient bercer, en les pénétrant, les deux autres.

Tout en bas, on lisait cette légende : *Mon heure est proche !*

—Eh bien, demande Daveleyne, passe-t-on la nuit ici ?

—Non, répondit Fernand.

—Jamais ! appuya Marguerite.

—Où donc ? Autant ici qu'à la belle étoile !

—Ni là.

—Alors ? ...

—Au village voisin.

—En marchant bon pas, dans la boue et le bois, et dans l'obscurité, on y arrivera demain !

—Nous arriverons quand nous pourrons. Je tremblerai partout moins qu'en ces lieux.

—Mademoiselle éprouve là un sentiment étrange ! Les années effacent lentement les vieux contes dont est nourri le jeune âge !

—Partons vite et sans discours !

—Partons ! Cela me tourmente moins que vous, en somme. Si quelqu'un nous suit menaçant, eh bien, parbleu ! tant pis pour lui, moi, je lui fais son affaire et le tue tout d'abord. Je voudrais, par exemple, que ce fut le magot qui file avec mon équipage ! Ah ! dieux, je lui trouverai la peau et le reste... ! Et puis... Ecoutez, le chemin est long, fort périlleux. L'estomac se creuse, les forces et l'ardeur s'en vont. Si vous voulez, restons sur nos gardes, mais mangeons un morceau. J'ai là, une bouteille intacte, apportée de Saint-Gonnery et aussi un poulet froid ; j'ai même du pain !

—Monsieur, partons !

—Excusez, Mademoiselle ! Vous ne sauriez croire combien la route est dure ; elle est fort longue ; avec cela à peine aurons-nous la force d'arriver. Un clin d'œil suffit pour la besogne. Allons ! je fais sauter le bouchon ; Monsieur va découper, et si Mademoiselle voulait bien rompre le pain, nous partirions bientôt.

Tous trois prirent place sur un amas de fougère.

Fernand et Marguerite étendirent leurs couvertures de voyage en guise de nappe, et chacun y déposa ce qu'il avait emporté de provisions de bouche.

Daveleyne était le mieux pourvu. Il accepta de ses compagnons quelques biscuits, une gorgée de *whisky* et il les força de faire largement honneur à son poulet. A trois reprises, il remplit de vin, pour chacun d'eux une coupe d'étain ; il but après eux, mais se contentant d'humecter ses lèvres, il jeta habilement le reste.

Le repos touchait à sa fin, quand une douce chaleur gagna tous les membres de Marguerite. Sa tête subitement lourde, se pencha et le sommeil pesa sur sa paupière. Elle luttait pour ne point s'endormir. Mais sa volonté tombait, ses efforts demeuraient impuissants.

—Fernand, partons, dit-elle.

Sa voix était trainante, indistincte ; l'infortunée s'affaissa lentement dans un profond sommeil.

Fernand jette sur elle sa couverture et demande à Daveleyne de le suivre dans une chambre voisine, pour la laisser reposer en paix. Le traître regardait le vieillard avec inquiétude. Sa drogue allait-elle manquer son effet ! Il voulut en essayer encore ; mais Fernand refusa d'en prendre avant que lui-même n'en eût pris sa part. Daveleyne pensa qu'un soupçon venait de surgir dans l'esprit de son compagnon, pour l'écarter coup sur coup, avec une rage inconsciente, il vida le reste de la bouteille. Peu après le complice de Jackson étendit une brasée de feuilles sèches et se coucha, Fernand s'étala près de lui, et dix minutes ne s'étaient pas écoulées que tous dormaient dans les ruines.

Jackson remettait alors entre les mains d'un homme, posté sur la lisière de la forêt, l'équipage pour le mettre en lieu sûr ; lui-même revenait sur ses pas, se dirigeait vers les ruines. Il arrive à la pointe du jour, s'étonne du silence qui y règne partout. Il craint que Daveleyne n'ait pu les retenir ni les tromper jusqu'au bout ; il se reprochait déjà d'avoir fait fausse route, d'avoir en voulant faire durer le supplice et rendre sa vengeance plus raffinée, manqué un coup superbe. Furieux, il continue ses recherches gravit l'escalier dont les marches de pierre sont usées et brisées en maints endroits pénètre dans la salle où Daveleyne était endormi auprès de Fernand. A cette vue, il pousse un cri rauque que lui arrache un plaisir sauvage.

Il s'efforce d'éveiller son complice, mais il n'y peut parvenir. Il en prend vite son parti, il sort, descend l'escalier, au pied duquel, il ouvre une trappe, donnant sur l'escalier ténébreux d'un long souterrain ; puis il remonte, dans ses bras nerveux il enlève doucement le vieillard, emporte son vivant fardeau dans le souterrain sombre, encombré de pierres, qui tombent de la voûte. De loin en loin, dans l'épaisseur des murs se trouvent des réduits, autant d'affreux cachots, tristes restes qui dénoncent, par une froide horreur,

la barbarie d'un autre âge. Jackson les avait vus et visités, il en avait mesuré la distance et, marchant dans l'ombre, il compte ses pas. Bientôt il s'arrête, dépose un moment son fardeau pour s'assurer s'il se trouve à l'endroit choisi. L'autre était là invisible, béant ; l'ouverture en était étroite et basse, il y pousse Fernand, roule des pierres à l'entrée, et retourna auprès de Daveleyne qui ronflait toujours. Il se met alors à la recherche de Marguerite.

Il la trouve sur la fougère sèche. Elle reposait la tête appuyée sur son bras replié. Il la contemple longtemps ; et, en face d'elle le passé lui revient poignant et orageux. Il se rappelle et ses angoisses et ses fureurs, et ses longues insomnies. Il pense ainsi exciter sa colère ; devant ces grâces désarmées, au contraire, sa rage diminue, tombe. Il retrouve la douceur peinte sur ces traits d'une beauté plus sévère, mais voilée de tristesse, comme autrefois, quand il la tenait entre ses mains. Son cœur dur s'amollissait, il se penche soudain vers elle et fléchit le genou, comme si ce n'eût pas été une mortelle. Il l'aurait adorée s'il n'avait perdu l'usage de la raison. Pourtant sa main touche la main de Marguerite. Ce contact ennemi, froid comme celui d'un reptile, fait qu'elle frissonne dans son sommeil, s'agite et s'éveille. Elle aperçoit Jackson, qui s'est vivement levé, et fait maintenant mine de la saisir. D'un bon elle est debout, Jackson la voyant reculer, la suit. Elle retrouve dans le péril pressant toute sa fierté et tout son courage et, saisissant son arme, d'un geste menaçant elle arrête son ennemi :

—Si tu es las de vivre Jackson, avance ! dit-elle.

—St tu veux que Fernand meure et que Tadvic périsse ; quo ton père, dans la honte, vive ces derniers jours, ose attenter à ma vie. J'attends !

—Fernand ! Fernand !

—N'appelle pas, il est loin, en lieu sûr !

—Monstre !

—Insulte ! C'est au fond, ce qui me touche le moins et te soulage le mieux. Elle pousse des cris pour appeler Daveleyne à son secours.

—Tu es seule, ricana Jackson, seule enfin et en mon pouvoir ! Daveleyne me sert. Ici-même, cette nuit, il t'a livrée à moi.

—Ah ! ciel !

Et défaillante, elle recule encore, jusqu'aux pieds du mur.

Jackson tente de se rapprocher.

—Arrête ! crie-t-elle, plus menaçante et plus déçue.

—Je viendrai, fit Jackson, quand, plus calme, tu sauras mieux goûter mes raisons.

Et l'infâme se retire.

XPXI

LES DOSES D'ERGOT

Daveleyne avait entendu le bruit de

cet entretien, mais il n'avait osé rejoindre son complice. Il ne savait où se trouvait Fernand. Il le cherchait encore d'un œil que la fatigue troublait quand Jackson se présenta devant lui.

—Bravo ! Daveleyne fit le Yankee, tu as joué avec art un rôle difficile !

—Fasse l'enfer que tu le couronnes en maître !

—Sois tranquille. J'ai déjà mis le vieux au secret.

—Que j'ai dormi ! As-tu vu Marguerite ?

—Oui. Pas aimable, la belle ! La diablesse est armée jusqu'aux dents. Elle est fière. Pourquoi ne l'as-tu pas désarmée ?

—J'ai partagé la drogue, il me soupçonnait. Trop tard ! Tu sais, son portefeuille...

—Elle dormira bientôt, à moins qu'elle ne se soumette, le long sommeil...

—S'il faut en venir là, hâte-toi !

—Veille ! Je retourne auprès d'elle. Marguerite entendit des pas approcher et vit Jackson paraître.

Encore ! dit-elle.

—Toujours !

Il avançait.

—N'approche pas Jackson ou je vais me défendre !

—Je ne viens pas en ennemi, Marguerite. Regarde, ma main est désarmée et mon cœur est terrassé par vos charmes !

—Silence ! N'espère pas !... La mort plutôt.

—La mort ! Ne pensez pas à mourir à cette heure, où libre de tous liens, je reviens à vos pieds humble, soumis et fidèle !

—Arrière ô toi, lâche assassin !

A continuer.

NUIT D'ÉTÉ.

Charme que ton silence éveille
O ravissante nuit d'été !
Efflave d'un cœur qui sommeille
Au milieu d'un songe enchanté !

Bienvenue plein de douce ivresse,
Coupé au mystérieux poison,
Sans ta liqueur enchanteresse
A mes lèvres meurt l'illusion !

Dans mon cœur ému qui soupire
Passe un frisson délicieux
Est-ce la terre qui respire ?
Descend-il un parfum des cieux ?

Sur mon front, amoureuse haleine,
Tu rappelles le temps passé !
Par vous, douce image lointaine,
J'aime encore être caressé !

O printemps de ma course folle,
Revenez visiter parfois
Mon cœur qu'un souvenir console
De ses beaux rêves d'autrefois !

JOSEPH GAUTHIER.

COLONISATION

—Le vapeur du gouvernement le "Napoléon III" est arrivé à Québec, lundi après-midi ayant à son bord 41 familles composés de 213 personnes venant de la Pointe aux Esquimaux, Natasdouan, Westaooka et la rivière Agnamis.

La plupart de ces malheureux, qui étaient sous la direction de M. l'abbé Boutin, missionnaire de la côte Nord, qui les a accompagnés, ont abandonné là bas de petites propriétés qui leur avaient coûté bien des sueurs pour fuir des plages où ils seraient probablement morts de faim l'hiver prochain.

Plusieurs jeunes gens montent en goëlette avec les quelques bagages de ces pauvres gens.

M. l'abbé Boutin ne tarit pas en éloges à l'adresse du capitaine Laroche et de l'équipage du "Napoléon III" qui ont rendu à leurs passagers, durant tout le voyage, des services inappréciables qu'ils n'oublieront jamais.

Le vapeur a débarqué les nouveaux colons au quai du Grand Tronc, à Lévis, où ils se sont immédiatement installés pour une semaine dans les salles destinées aux immigrants. De même que durant le voyage qu'ils ont fait, il va être pourvu là à tous leurs besoins, puis ils seront dirigés à St Côme de Kronébec, où M. l'abbé Boutin a été nommé curé, et à St Zacharie de Metgermett. C'est là qu'ils vont s'établir aux conditions suivantes : Le gouvernement va faire construire immédiatement autant de huttes en bois rond qu'il y a de familles, et il concède à chacune de ces familles, qui vont être pourvues de provisions pour tout l'hiver, cent acres de terre à raison de 20 cents l'acre payables en cinq versements annuels dont le premier devra être fait deux ans après la prise de possession.

Des mesures ultérieures vont être prises pour procurer à ces malheureux les choses les plus essentielles à leur nouvel état, et il est à espérer que chacun s'associera à une si belle œuvre dont le pays en général profitera plus tard.

PIED DE CORBEAU

Tel est le nom du grand chef des Pieds noirs qui visite actuellement notre province

Il est en compagnie de Trois Bœufs son frère et du Rev P. Lacombe

On décrit ainsi son costume :

Le chef des Pieds Noirs porte une sorte de tunique et des pantalons en peau de daims, ornés, brodés, parés, garnis de perles et de plumes.

On remarque sur sa poitrine trois grandes médailles en argent très finement gravées, qui sont autant de témoignage rendus à sa fidélité et à son courage

Le brave guerrier est très fier de ses décorations et jamais, aux grands jours de fête, il ne paraît sans les porter sur sa poitrine.

Crowfoot porte comme marque de distinction et insigne de sa haute position, des queues d'hermine aux épaules et aux bras.

Crowfoot porte un chapeau de feutre du genre de ceux des Cowboys. Au-dessus et en travers se trouve une plume d'aigle ornée de perles et de poils de porc-épic. Il est de taille moyenne, teint cuivré. Il a 58 ans. On le dit d'origine américaine, et il fut autrefois renommé comme grand guerrier. Il ne parle pas anglais. C'est le grand chef d'une nation de cinq tribus différentes, les Pieds Noirs [avec lesquels il demeure] les Jarcées et les Bloods, qui demeurent près de Fort McLeod, les Piégans et les Stonies, en tout 6,000 sauvages, répandus sur un rayon de 300 milles. Il a quatre femmes et dix enfants. Un de ses fils âgé de trente ans, est très grand, il a six pieds un pouce et demi de hauteur,

Crowfoot a de petits yeux, le nez aquilin, la bouche un peu grande, les coins rabattus, les lèvres fines, indice de fermeté, le menton pointu. Sa chevelure longue, noire et rude tombe sur ses épaules ; il en attache une partie sur le sommet de sa tête

La figure est intelligente et les traits sont finement taillés

OVATIONS A GLADSTONE.

Le grand old man fait, en ce moment, une tournée en Irlande où il est reçu avec enthousiasme. Il a reçu une requête des femmes de Mammoth en faveur du *home rule*. M. Gladstone a répondu en substance ce qui suit :

" A mon âge la question de faire un voyage en Irlande est loin d'être certaine. Dans tous les cas, que je sois ou non en Irlande, le peuple irlandais aura toujours une large part dans mon cœur.

" Nous n'en sommes plus dans la triste alternative d'il y a un siècle quand on proposait l'émancipation des catholiques ou la guerre civile.

" Les propositions relatives à l'Irlande venaient de la nation entière et les Irlandais ont fait preuve de modération durant l'agitation qui a été faite. La cause représentée par toutes les députations ici est la cause de l'ordre, de la paix, de la légalité. J'espère à un règlement final de cette grande question qui m'a tenu dans ces derniers temps au timon des af-

fares politiques.

" Je serais prêt à me retirer de la vie publique si je croyais cela plus avantageux pour l'Irlande, mais il m'est impossible d'en arriver à une semblable conclusion.

" L'Angleterre est aussi largement intéressée que l'Irlande dans le règlement de la question présente. Ce sera le moyen de faire des économies dans l'administration et civile et militaire. L'administration civile en Irlande coûte 16 chelins par tête tandis qu'en Angleterre et en Ecosse ce n'est que 8 chelins par tête.

" On nous accuse de demander la séparation. Cela est faux, nous voulons seulement un gouvernement local pour l'Irlande et qui n'aura pas la même sphère d'action que le parlement de Grattam.

" Je me réserve à plus tard à me prononcer sur le mérite de la législation que le gouvernement a promis pour la prochaine session au sujet de l'Irlande. Je n'accepte pas non plus la déclaration de lord Salisbury que les loyers judiciaires seraient réduits à la prochaine session. Il ne repose pas non plus beaucoup de confiance dans la déclaration faite par lord Churchill samedi dernier que le gouvernement ferait de nouvelles concessions.

" J'espère un triomphe prompt pour l'Irlande et j'espère qu'il n'y aura plus dans l'intervalle de période sombre pour ce beau pays."

UN CADEAU PRINCIER

New-York, 1—Une dépêche particulière de Paris au *Herald* annonce que le duc d'Aumale a offert à l'Institut de France son château de Chantilly à 6,000,000 de francs pour être possédé en fidéi commis dans l'intérêt de la nation française. Les collections de livres, tableaux et œuvres d'art sont comprises dans le cadeau. Les revenus de l'établissement devront être affectés sous forme de pensions et de primes aux hommes de lettres et aux artistes et à l'acquisition d'objets d'art. La galerie de tableaux, sous le nom de musée Condé, sera ouverte au public.

Paris, 1—Les journaux de toute nuance parlent dans les termes les plus flatteurs du cadeau fait à l'Institut par le duc d'Aumale. Le *Temps* l'évalue à 25,000,000 de francs. Le comte de Paris approuve ce legs.

Sa Grandeur Mgr Shanahan évêque d'Harrisburg, est mort presque subitement vendredi. Il alla se coucher la veille jouissant en apparence d'une excellente santé. A six heures du matin vendredi, il eut une violente attaque de congestion de cerveau, qui eut des conséquences fatales un peu avant-midi.

NOTE DE L'ÉDITEUR

10. Il est entendu que toute impression faite à notre atelier est payable à l'avance.

20. Pour les annonces mêmes conditions: Les annonces légales judiciaires et autres devront être payées d'avance par le procureur ou agent de la partie intéressée, ou par celle-ci, nous réservant notre recours contre l'un ou l'autre, ou les deux conjointement et solidairement s'il y a lieu.

30. Lorsque les annonces demandées devront être totales; si elles n'ont pas été payées après la première insertion, elles seront discontinuées sans préjudice à notre réclamation pour la publication de la première insertion, contre les parties ou leurs procureurs et agents tel que ci-dessus.

40. Nous répétons que nous ne sommes en aucune manière responsables des opinions émises par nos correspondants auxquels nous laissons toute liberté quant à la forme et au fond.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

ARTHABASKAVILLE, 9 OCT. 1886

NOTRE COMTÉ.

MM. Church et Girouard ont été mis en nomination à Drummondville, où une assemblée fort considérable a eu lieu.

Les orateurs présents étaient pour M. Church: D. O. Bourbeau Ecr. M. P., Dr. Dionne de Québec, M. l'avocat Chalifour et M. Church; pour M. Girouard: L'hon. W. Laurier, MM. Christin et Girouard.

D'après les arrangements faits, chaque parti devait avoir deux heures pour la discussion, avec 20 minutes de réplique.

M. Girouard ouvrit la discussion et fut suivi de M. Church qui déclara une fois de plus, solennellement, qu'il n'est pas orangiste, qu'il n'a pas même de sympathies pour l'orangisme.

M. Girouard retira l'accusation qu'il avait lancée contre M. Church d'être orangiste. Il dit qu'il regrettait d'avoir été mal informé et que son devoir était de se rétracter, ce qu'il fit pleinement.

M. Watts qui était présent s'est déclaré favorable à la candidature de M. Church.

Notre correspondant ayant à fermer sa lettre avant la fin de l'assemblée pour prendre le train, nous n'avons pu avoir d'informations plus détaillées.

Le comté de Drummond, si nous en croyons les informations reçues, vote en masse pour M. Church. Les libéraux mêmes, cette fois, se rallient à sa candidature, et les anglais comme l'adhésion de M. Watts le montre assez, sont unanimes. M. Church prendra une majorité dans toutes les paroisses de Drummond, St. Germain excepté.

Au comté d'Arthabaska de seconder les amis de Drummond. M. Church, malgré le peu de temps à sa disposition, restera jusqu'au jour de la votation

dans ce comté, employant le temps à visiter les paroisses et les comités.

A jeudi, au poll, pour M. Church!

ACCLAMATIONS.

Sont élus sans opposition: L'hon. M. Flynn à Gaspé; M. Sheyn, libéral, à Québec Est; M. Laroche conservateur national à Dorchester; Beauchamp, conservateur national, à Deux Montagnes; L'hon. J. G. Robertson à Sherbrooke; W. Owons, conservateur, à Argenteuil; Demers, libéral à Iberville.

NOMINATIONS.

Pour les candidats nommés jeudi, nous référons nos lecteurs à notre tableau dans une autre colonne.

EST-IL ORANGISTE ?

Notre confrère de l'Electeur persiste à qualifier M. Church d'orangiste.

Cette accusation est aussi fautive qu'injuste:

M. Church était ici lundi dernier avec M. Bourbeau M. P. Dans l'après midi, à une réunion des amis, M. Church a déclaré qu'il n'est pas orangiste, qu'il ne l'a jamais été et qu'il ne le sera jamais.

" Il y avait une loge autrefois à Durham Sud a dit M. Church, mais elle est disparue. Je ne crains pas de dire que j'ai contribué à la faire tomber par mes efforts dans ce sens."

Voilà qui est clair n'est-ce pas ?

Nouveau chemin de fer.

Nous voyons avec plaisir que le chemin de fer dont M. Church est le principal actionnaire et qui, de Drummondville se dirige vers nos endroits, est déjà fort avancé.

L'entreprise du pont — qui sera en fer — est donnée, et les travaux sont poussés avec vigueur. Les fondations progressent rapidement. Le terrassement du chemin est complet jusqu'à l'église de St. Cyrille, et les lisses qu'on doit poser de suite, sont attendues d'un jour à l'autre.

Maintenant où viendra sortir ce chemin ? Sera-ce à Victoriaville ? Nous l'espérons, car dans ce cas, il est fort probable que la continuation en serait poussée jusqu'au Québec central, ce qui

doterait notre village, St. Paul et Ham Nord, d'une voie ferrée depuis si longtemps désirée.

M. Church, qui est à la tête de la compagnie, n'a cédé aux pressantes sollicitations du comté de Drummond et des conservateurs d'Arthabaska dans la présente élection, que parce qu'il y voyait une influence à acquérir en vue de mener ces entreprises à bien.

Nous ne pouvons trop faire pour faciliter à ce monsieur l'exécution d'œuvres auxquelles sont attachées la richesse et la prospérité de nos cantons. Les électeurs devront lui prouver au jour de la votation qu'ils savent apprécier ce que l'on fait pour eux, et considérer à leur valeur les hommes de progrès.

L'autorité Episcopale.

Il y a deux manières de ruiner l'autorité des évêques, en l'attaquant et en la défendant mal à propos. Cette dernière à notre avis, est bien la plus perfide et la plus dangereuse.

Mais les journaux libéraux et conservateurs de cette province s'y prennent présentement des deux manières: cela agira plus sûrement.

La lutte que se font ces journaux est puérile, même ridicule. Elle nous fait penser à ces enfants qui, à bout d'arguments dans leurs disputes, s'appuient à tort et à travers sur l'opinion de leurs papas ! ...

Rien de plus stupide !

C'est cela qui avance bien les affaires.

Nous ne pouvons que condamner, et de la manière la plus énergique, ces appels passionnés et intéressés à propos de tout et à propos de rien, à l'opinion des évêques.

Nous voulons plus particulièrement flétrir la conduite qu'ont tenue ces journaux à l'égard de notre digne évêque, Mgr. Gravel.

Ceux là même qui paraissent le défendre — bien entendu pour s'en faire une autorité — sont bien les plus coupables.

Nous avons méprisé tous ces racontars de la rue, et si nous en parlons aujourd'hui, c'est qu'ils ont pris des proportions qu'il n'est plus permis de laisser grossir. Nous tenons la vérité de

source absolument incontestable, et la voici :

Il est faux que Mgr. Gravel ait fait un appel aux électeurs de Nicolet dans le sens qu'on le dit. Monseigneur, faute d'autre local, avait convié ses paroissiens à la cathédrale, après avoir sorti le St. Sacrement, pour des affaires de la fabrique. Dans ses remarques, Mgr. leur recommande l'union dans toutes leurs entreprises comme gage de force et de succès, et les pria d'être unis partout, même dans la politique. Il ne leur cita aucun candidat en particulier, ni aucun nom. Et c'est tout. Le reste est de pure invention. Sa Grandeur n'est pas sortie de là.

Et c'est avec les conseils si sages et si patriotiques de notre évêque qu'on a fabriqué pour le *Star*, cette absurde histoire que la presse a ramassée avec délices, les uns pour la combattre, les autres pour s'en faire un instrument d'élection.

Cette conduite ne fait honneur ni aux uns ni aux autres.

Le gouvernement et la tempérance.

L'hon. M. Robertson vient d'écrire la lettre qui suit au sujet des licences :

Sherbrooke 2 Oct. 1886.

Mon cher Mr.

Il est à peine nécessaire de répondre à votre circulaire concernant les amendements proposés à la loi des licences, vu que je vous ai déjà écrit sur le même sujet.

Si la loi des licences vient spécialement sous ma considération, je me propose de la faire amender de manière à limiter le nombre de licences à émaner et si possible, à empêcher la vente illécite des boissons éivrantes. Je ne m'attends pas d'obtenir tout ce que je désire, à cause des vues différentes qui s'imposeront à la Chambre, mais je ferai de mon mieux pour assurer la passation de bonnes lois favorables à la tempérance et à la moralité de notre province.

Tout à vous,

J. G. ROBERTSON,

H. Bragg Ecr. sec. de la "Tempérance Alliance" Montréal.

NOTES LOCALES.

Sa Grandeur Mgr. Gravel était au presbytère de St. Christophe, jeudi après-midi en route de Sherbrooke à Nicolet.

M. l'abbé Charland curé de Waterville, Me. était en ce village la semaine dernière.

Il a amené à notre collège deux élèves de sa paroisse.

Dimanche, il a prononcé un éloquent sermon au collège, sur la fête du jour.

Nous avons appris avec chagrin, que notre excellent ami, le Dr Duplessis de Richmond, a été sérieusement malade ces jours derniers.

M. l'abbé Tessier, nouveau curé de Ste. Victoire était en ce village lundi dernier, ainsi que M. le curé St. Cyr de Ste. Clothilde.

M. Tessier qui voyait Arthabaska pour la première fois, s'est dit enchanté des deux villages.

A une assemblée lundi dernier, tenue chez M. Pepin, un comité central conservateur a été formé avec D. O. Bourbeau Ecr M. P. pour président et J. N. Gastonguay Ecr pour secrétaire.

Les dames de l'Hotel-Dieu accusent avec reconnaissance réception de \$15,00 généreusement fournies par M. l'abbé Charland, lors de son passage à Arthabaska, pour le paiement de la cloche de leur monastère.

Jeudi, a eu lieu l'arrestation de plusieurs personnes en ce village, accusées de tenir et de fréquenter une maison de prostitution.

La cause est devant le Magistrat de district Rioux.

LES CATHOLIQUES À NEW-YORK

Il y a soixante-trois paroisses catholiques dans la ville de New-York. Elles se répartissent comme suit entre les différentes nationalités :

Canadiens,	1
Polonais,	1
Bohémiens,	1
Français,	1
Nègres,	1
Italiens,	1
Allemands,	11
Parlant l'anglais,	45

Cinquante paroisses sont administrées par le clergé séculier et onze par le clergé régulier. Ce dernier comprend un Dominicain, un Pauliste, un Père de la Miséricorde, deux Rédemptoristes et quatre Jésuites. On estime la population catholique de l'archidiocèse de New-York à 700,000 âmes.

UN PROGRAMME

M. Richard nous adresse son programme avec prière de le publier.

Nous ne pouvons refuser cela à un

viel ami personnel malgré le peu d'espace dont nous ayons à disposer; et malgré aussi que nous soyons opposés en politique.

"En acceptant la nomination, dit M. Richard, j'y ai mis mes conditions qui ont été acceptées par la convention, et je vous les soumetts également dans l'espérance de les voir approuver et ratifier par le vote que vous êtes appelés à donner le 14 Octobre prochain.

"Si vous m'accordez votre confiance, en me faisant l'honneur de m'élire, voici la ligne de conduite que j'entends tenir et que je tiendrai invariablement.

"Si le gouvernement Ross re tourne au pouvoir, je ne lui refuserai pas mon appui dans ses mesures, lorsque je les croirai bonnes, mais j'appuierai tout vote direct de non-confiance qui sera présenté contre lui, parceque dans mon opinion il a perdu tout droit à la confiance des électeurs.

"1o. A cause du peu de soin qu'il a mis à rétablir l'ordre de nos finances provinciales.

"2o. A cause des concessions coupables qu'il a faites de nos droits provinciaux au gouvernement d'Ottawa, et à cause de sa complicité à préparer la ruine de notre indépendance provinciale.

"Si au contraire, l'opposition est appelé au pouvoir je donnerai mon appui loyal au nouveau gouvernement, dans toutes les mesures que je croirai consciencieusement dans l'intérêt de la Province. Mais je voterai aussi contre toutes les mesures que je croirai consciencieusement préjudiciables aux intérêts de la Province.

"Je déclare aussi que je ne suis et que je ne serai jamais un partisan outré, et que je ne m'attacherai jamais servilement, ni à un parti ni à un chef, et que le seul vote en ma faveur que je serai fier et honoré de mériter, sera celui que les électeurs pourront me donner en ma qualité d'honnête homme, et à titre d'homme impartial et indépendant

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très humble et dévoué serviteur.

J. B. RICHARD.

Wotton 23 Septembre 1886.

MONTREAL SE REMUE.

On lit dans la *Minerve* :

"On parle beaucoup, présentement, des grands projets ou travaux qui ont pour but le développement du commerce de Montréal. La chambre de commerce, en particulier, s'occupe activement de quelques-uns de ces projets, et elle vient d'inviter les au-

torités civiles, le commissaires du havre, les membres de la Halle au blé, la compagnie du Grand Tronc et la compagnie du Pacifique, à en conférer avec elle. Il s'agit, en autres choses, de jetées pour prévenir les inondations, et la construction d'une gare générale de chemin de fer, de la circulation des trains sur les quais, de l'agrandissement de ces mêmes quais, de la construction d'un bassin de radoub, et d'autres questions du même genre. »

M. l'abbé Racette (Traucrède), du diocèse de Montréal, décédé le 22 septembre, et M. l'abbé Dagenais (Thomas Etienne), ancien curé de Contrecoeur, décédé le 4 octobre, étaient tous deux membres de la société d'une messe, section provinciale.

C. A. MAROIS, ptre,
Secrétaire.

Archevêché de Québec,
5 octobre 1886.

ORDINATION A CHATHAM NEW-BRUNSWICK

Sa Grandeur Mgr Rogers, évêque de Chatham, a conféré mercredi 29 septembre l'ordre sacré de la prêtrise au révérend M. Georges Buteau Gauvin, autrefois de Québec, et protégé de M. Elzéar Buteau, du département de la marine.

M. Gauvin a dit sa première messe jeudi au convent de l'Hôtel Dieu de Chatham, assisté du révérend M. N. Gauvin, son oncle, curé de l'Ange Gardien.

LA RÉCOLTE AUX ETATS UNIS

Le rapport du département de l'agriculture, des Etats Unis, pour le mois de septembre annonce que les blés du printemps ont donné un rendement beaucoup plus considérable qu'on n'était en droit de le supposer, dans le Wisconsin, le Minnesota et le Dakota, mais que par contre la récolte a été faible dans le Nebraska.

La moyenne pour l'ensemble des Etats a été de 84, contre 80 annoncé dans le rapport du 7 août, et le rendement moyen est de 11 minots par acre, avec possibilité d'atteindre 11½ minots rendement qui donnera 123,000,000 de minots dans la première hypothèse.

Le blé d'hiver a également donné un résultat plus satisfaisant que celui qu'on avait indiqué avant le battage et donnera environ 12½ minots par acre, soit une récolte de 300,000,000 de minots.

Le département de l'agriculture estime que la récolte de cette année dépassera de 80 à 90,000,000 de minots celle de l'année dernière et atteindra, par conséquent, de 437 à 447,000,000 de minots.

MEURTRE.

On annonce de Buckingham, Ottawa, que vendredi soir deux hommes du nom de Rousseau, père et fils, sont entrés dans une taverne tenue par un nommé Fongeat, dans la paroisse de Notre-Dame du Laus, à 50 milles au Nord, et ils demandèrent de la boisson. Une fois ivres, Mme Fongeat, qui avait soin de la barre, refusa de les laisser boire davantage. Ils se mirent à faire du bruit et s'emparèrent de la maison Mme Fongeat appela un boucher du nom de John Ladéroute à son aide. Il jeta le fils dehors et il se disposait à en faire autant du père lorsqu'il fut frappé à coups de couteau. Il est mort quelque temps après. Les Rousseau ont été arrêtés.

BULLETIN

Quand votre sang est appauvri, ou corrompu, le remède est à votre portée, prenez la Salsepareille d'Ayer.

Le Pape Léon XIII a déjà créé 6 archevêchés, 25 évêchés, 21 vicariats apostoliques et 7 préfeteurs apostoliques.

Une énorme quantité de maquereaux a fréquenté les eaux du havre de Halifax, lundi. Les pêcheurs en ont pris tant qu'ils ont voulu.

On a formé à Québec une organisation dont les membres se sont engagés à voter pour celui des candidats dans les prochaines élections fédérales, qui s'engagera à soutenir la cause de la tempérance.

Les feux de prairies ont causé de grands dégâts cette saison dans le Manitoba. Dans le district de Birtie une douzaine de colons ont perdu tout ce qu'ils avaient. La même chose est arrivée dans le district de Marden.

Une terrible épidémie ravage le comté de Potter (Dakota). Un grand nombre de personnes souffrent des fièvres typhoïdes et plusieurs en sont mortes. On attribue cette maladie à la température.

Nous avons lieu de croire que la recette totale du grand bazar de Montréal est d'environ quarante mille piastres. Si cela ne couvre pas toutes les dettes de la cathédrale—le toit seul coûte \$100,000 et le dôme \$50,000—cela suffit néanmoins à établir l'équilibre et assurer le sort de l'entreprise. C'est un magnifique résultat.

Dimanche, Son Eminence le cardinal Taschereau a fait à la Basilique l'ordination suivante de sous-diacres : MM. Pierre Antoine George Miville, Jean Pierre Grondin, Charles Florence Lucien Gauvreau, Louis Magloire Antoine Bacon, Louis Rosario

Morisset, Louis Albert Renvoyé Rousseau, Joseph Alfred Adélarde Castonguay, Joseph Eugène George Têtu, Joseph Ulric East, Simeon Pierre Beaulien et Joseph Elisée Benjamin Levasseur, tous de l'archidiocèse de Québec, et M. André Guillaume Lyonnais, de l'archidiocèse d'Ottawa.

Prenez les Pilules d'Ayer pour la constipation, et toutes les fois qu'un purgatif est nécessaire. Sûr et efficace.

EUROPE.

Des grand dommages ont été causés en Espagne par les inondations.

Les chambres françaises sont convoquées pour le 14 octobre courant.

Rome, 4—Le Pape, par l'intermédiaire du nonce papal à Madrid, a demandé à la reine l'Espagne le pardon du général Villacampa et des autres officiers condamnés à la peine de mort en même temps que lui.

Le gouvernement hollandais a soumis aux chambres un projet de loi interdisant les réunions en plein air sans autorisation spéciale. Le projet contient aussi une clause disant qu'une réunion, alors même qu'elle serait autorisée, peut être dispersée, si les orateurs prononcent des discours violents.

—Les Canadiens Français du Connecticut ont tenu leur seconde convention annuelle à Meriden. Le nombre des députés était de quatre-vingt; les colonies canadiennes françaises de toutes les villes de quelque importance de l'Etat du Connecticut y étaient représentées. Les exercices ont commencé par une grand'messe célébrée à l'église St. Laurent. Le comité suivant a ensuite élu : M. D. A. Dolbes, de Meriden, président; docteur Anray, de Daniesouville; docteur Dolbec, de Meriden; et docteur Larue, de Putnam, vice-président; docteur David, de Williamtic, et docteur Delesderina, de Meriden, secrétaires; et enfin M. Edouard Farley, de Putnam, trésorier. Le soir le sénateur Trudel, de Montréal, a prononcé un discours devant la convention exhortant ses compatriotes à veiller à l'éducation de leurs enfants et à maintenir dans leurs familles l'usage de la langue française. Les exercices de la journée se sont terminés par un grand banquet.

DÉCÈS

Aux Trois-Rivières le 30 septembre, William Charles O'Keffe enfant de L. F. T. Buisson, Ecr., marchand, à l'âge de 4 ans et 2 mois.

LES ÉLECTIONS

LISTE DES CANDIDATS.

	Ministeriels	Oppositionnistes
Bagot	Casavant	Bélanger
Beauce	Blanchet	Duclos
Beauharnois	Bergevin	Bisson
Bellechasse	Faucher	Langelier
Berthier	Robillard	Sylvestre
Bonaventure	Martin	Chs. Cyr
Brome	Lynch	Warne
Chambly	Martel	Rocheleau
Champlain	T. Trudel	Dr. Trudel
Charlevoix	Clément	Morin
	Trenblay
Chateauguay	Derome	Robidoux
Chicoutimi & Sag.	St. Hilaire	Dumais
Compton	McIntosh	Léonard
D. et Arthabaska	Church	Girouard
Hochelega	Beaubien	Champagne
Huntingdon	Cameron	Downey
Iberville	Demers
Jacques-Cartier	Rastoul	Boyer
	Valois
Joliette	McConville	Bazinet
Kamouraska	Desjardins	Gagnon
Laprairie	Charlebois	Duhamel
L'Assomption	Marion	Dr Forest
Laval	Leblanc	Bastien
Levis	J. Roy	Lemieux
L'Islet	Marcotte	Dechènes
Lotbinière	Vallée	Laliberté
Maskinongé	Caron	Trépanier
Mégantic	Johnson	Whyte
Missisquoi	Spencer	McCorkeil
Montcalm	Richard	Lafortune
Montmagny	Fournier	Bernatchez
Montmorency	Desjardins	Turcotte
Montréal Est	Taillon	Gravel
		L. O. David
" Centre	Doherty	McShane
" Ouest	Hall	Stephens
Napierville	Paradis	Lafontaine
	Delongeb'p
Nicolet	Dorais	Turcotte
	Houde
Ottawa	Cormier	Rochon
Pontiac	Poupore	McVeigh
Portneuf	Brousseau	Tessier
Québec Centre	Languedoc	Rinfret
" Ouest	Carbray	Murphy
" Comté	Casgrain	Garneau
Ricouliou	Leduc	Cardin
Richm'd et Wolfe	Picard
Rimouski	Asselin	Martin
Rouville	Poulin	Lareau
St. Hyacinthe	Beauchemin	Mercier
St. Jean	Pelletier	Marchand
St. Maurice	Duplessis	Lord
Shefford	Savaria	Brassard
Soulanges	Duckett	Bourbonnais
Stanstead	Baldwin	Lovell
Temiscouata	Déchènes	Pelletier
Terrebonne	Nantel	Limoges
Trois-Rivières	Olivier	Turcotte
Vaudreuil	Lapointe	Harwood
Verchères	Bernard	Lussier
Yamaska	Lemire	Gladiu

L'explosion de la mascotte.

NOMBREUSE PERTES DE VIES.

St. Louis, 6.—Une dépêche spéciale du Cap Girardeau dit qu'à l'explosion des bouilloires du vapeur la *Mascotte*, l'équipage a été presque entièrement brûlé par la vapeur qui s'échappait. Sept personnes ont été tellement brûlées que des morceaux de chair tombaient de leur corps. Six sont mortes, quatre succombèrent certainement à leurs blessures. On croit que les personnes suivantes se sont noyées : Mme W. Wheeling et ses deux jeunes filles, du Cap Girardeau ; juge W. Hogan, du même endroit ; un jeune homme inconnu ; Miss A Kruyer ; J. R. Perkins, de Evansville, Lud ; le premier commis de la *Mascotte* ; Miss Julia Robish, du Cap Girardeau ; MacShearer, mécanicien principale de la *Mascotte* ; deux filles de chambre ; Lew D. Adams, second ; une femme et deux enfants que l'on croit être Mme Barnes et ses deux filles, de Puxico, Mo. D. S. Davidson est tellement brûlé à la figure et à la gorge qu'il en mourra probablement.

Après que les corps de ceux qui ont été tués et blessés furent transportés à terre, on les plaça dans le vapeur *Eagle* qui les transporta au cap Girardeau.

Le registre des passagers a été perdu et l'on est sous l'impression que plusieurs autres personnes ont péri et que leurs corps n'ont pas encore été retrouvés.

L'ABUS DE LA SOUPE

Dédié aux enfants qui n'aiment pas la soupe. Quand on leur dira qu'il faut manger de la soupe pour grandir, ils répondront par cette petite dissertation du Dr Monts :

Quant aux effets de l'abus des soupes, ils ont été étudiés récemment par le Dr Palles sur le paysan limousin, qui ingurgite journellement d'énormes écuelles de soupe aux légumes, ou trempent des kilogrammes de pain. Ce sont des dyspepsies sérieuses, avec dilatation parfois considérable de l'estomac et s'accompagnant bientôt d'un état d'anguissement marqué et d'anémie réelle. On conçoit facilement que la soupe, introduite en quantité comme aliment *exclusif* dans l'estomac, y séjourne très longtemps. Elle épuise bientôt la contractibilité de l'organe et met à néant l'action chimique de l'esto-

mac sur la digestion et sur l'absorption alimentaire. De là la *dyspepsie des maçons* et des gros mangeurs de soupe.

L'ACTE SCOTT

A l'une des dernières séances du cabinet une question importante a été décidée. On sait qu'en vertu de l'Acte de tempérance du Canada, toutes les amendes imposées pour infraction à cette loi, devaient retourner au fédéral. C'était un sujet de plaintes. A l'avenir, en vertu d'un ordre en conseil, toutes ces amendes retourneront au comté ou à la ville dans lesquels la sentence est prononcée.

Le Renovateur des Cheveux

DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et flétris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause : "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RENOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.
Chez tous les marchands de Médecines.

TOUJOURS LA MEME !

Qu'on lise la position que l'Angleterre a faite au Soudan :

Les nouvelles les plus lamentables nous arrivent de ce pays. Des éclaireurs anglais qui ont pénétré dans le pays annoncent qu'une famine terrible sévit à Dongola. Il est plus que probable que la situation est la même dans le sud tout entier. La rareté des vivres est devenue si grande que les habitants se sont livrés à des actes de cannibalisme. De nombreuses bandes d'émigrants se dirigent vers le nord pour y chercher leur subsistance. Il est horrible de penser que l'Angleterre est directement responsable de tous ces maux. Depuis dix-huit mois, nos troupes ont été employées à détruire les sources d'approvisionnement du Soudan, et nos croiseurs ont empêché ce malheureux pays de se ravitailler par l'importation. Nous ne sommes pas en guerre avec les Soudaniens. L'Égypte ne réclame plus sur eux aucune juridiction; ils sont libres nominativement; mais l'Angleterre a résolu de les amener à la soumission par la famine, et les ministres, interrogés lundi dernier, pour savoir s'ils entendent lever le blocus, ont répondu qu'ils n'y étaient pas disposés.

Cette politique, si politique il y a, est aussi épouvantable qu'insensée. Nous déclamons sur la barbarie de la Russie. Mais la Russie a-t-elle jamais traité un ennemi avec la cruauté dont nous usons à l'égard d'un peuple avec lequel nous sommes supposés être en paix? Encore, si cette conduite était logique! Notre but est de préserver l'Égypte d'une invasion du Sud, et, au lieu de nous concilier les tribus, en nouant avec elles des relations commerciales et de les aider à améliorer leur pays pour les y retenir, nous les affamons par tous les moyens possibles. En vérité, c'est un triste spectacle de voir une nation grande et chrétienne appeler la faim à son aide contre un peuple dont le seul tort est de combattre pour sa liberté.

RICHE ET L'AUVRE

L'idée courante que les capitalistes s'enrichissent aux dépens du pauvre, et que celui-ci voit de plus en plus son indigence augmentée, est fortement combattue par un homme d'une grande autorité. M. Wright, du bureau des statistiques américaines. M. Wright soutient et prouve que la position de l'artisan s'est améliorée, matériellement partout, et qu'elle est en voie de l'être davantage. La condition du travail aujourd'hui est comparée à ce qu'elle était jadis, ce qu'est la liberté à l'esclavage. Il fut

un temps en Europe où la confection d'une chemise en laine exigeait un travail de trente-deux jours. Aujourd'hui, un artisan de quelque habileté peut d'une façon relativement facile se payer le confort désirable à son état.

La demeure de l'ouvrier a cessé d'être un bouge. Les enfants peuvent sans entraves aux sources de l'instruction publique et les plus hauts postes de l'État sont à ceux que leurs capacités secondent et non leur naissance. L'histoire des grands hommes des États Unis et du Canada est là pour prouver ce fait. Un fait remarquable: la science est de préférence l'apanage de l'enfant du peuple qui a dû peiner et se priver à ses commencements.

Jadis, l'ouvrier en Angleterre ne recevait que le salaire que voulait bien lui fixer le magistrat du canton. Il ne pouvait aspirer à sortir de sa sphère si ses attributs ne le lui permettaient légitimement. La hausse dans le prix de vente des produits ne lui donnait aucun droit à une augmentation de paye. De sorte que plus le patron s'enrichissait, plus l'artisan devenait pauvre. C'était un délit grave pour les ouvriers de se coaliser pour poser des conditions à leurs maîtres.

Et aujourd'hui, quel changement!

L'AMELIORATION DU BÉTAIL EN RAPPORT AVEC LA CULTURE.

Les animaux dans un pays sont le plus souvent en rapport avec les cultures; on trouve des races améliorées là où les fourrages sont abondants et de bonne qualité. L'alimentation constitue l'un des facteurs les plus puissants de la transformation des races. Il ne suffit pas d'avoir des reproducteurs d'élite, d'opérer par sélection et par croisement, il est absolument nécessaire de bien nourrir l'animal dès le plus bas âge et de faciliter ainsi le développement de son organisme.

C'est là un principe que l'on ne peut révoquer en doute, et cependant il s'en faut qu'on le mette en pratique. Les cultivateurs sont parcimonieux: ils s'imaginent réaliser des économies en agissant de la sorte, tandis qu'ils diminuent leurs bénéfices d'une manière sensible.

Il est toujours préférable, lorsqu'une race est implantée dans un pays, de la suivre pas à pas, de chercher à l'améliorer en développant les aptitudes qui peuvent rendre le plus de services, de lui communiquer ainsi un caractère de fixité qui l'empêche de dégénérer.

La Providence a doté chaque pays des types qui lui conviennent; elle a approprié ces types au climat sous lequel ils doivent vivre, à la nourriture qu'ils y trouvent et aux besoins qu'ils doivent satisfaire. Le croisement est

une dérogation aux lois de la nature et une acclimation toujours fort difficile.

Tous les efforts d'un pays doivent donc converger vers l'amélioration de la race indigène, amélioration qui s'obtient aisément pourvu qu'on y mette les soins, la sagacité et la persévérance nécessaires.

A cette occasion, il se fait un grand mouvement dans notre Province, dans le but de ramener en grande faveur nos races d'animaux indigènes, et nous ne pouvons que féliciter nos gouvernants pour la sollicitude qu'ils apportent à ce mouvement, principalement à l'égard de nos vaches canadiennes qui, à l'avenir auront une place marquée dans les concours de nos exhibitions provinciales, par l'offre de prix assez considérables pour les meilleures vaches canadiennes.

L'USINE BERTHIER

L'usine de Berthier vient d'être vendue à une compagnie formée de M. Tranchemontagne de Berthier, Lafrère de la maison Lafrère et St-Onge, de M. J. O. Villeneuve, du quartier St-Jean-Baptiste et de deux autres dont nous n'avons pas les noms. Grâce au subside accordé par le gouvernement, la fabrique pourra bientôt reprendre ses opérations.

Aux Electeurs

DU DISTRICT ELECTORAL DE DRUMMOND & ARTHABASKA.

Avis public est par le présent donné que Monsieur Charles Church, candidat à l'élection actuellement pendante a choisi pour son agent Monsieur Walter Fee, de Durham-Sud, et que Monsieur Joseph Ena Girouard, aussi candidat à la même élection a choisi Monsieur Joachim Guillaume Ouellette, de Drummondville.

Arthabaskaville 7 Octobre 1886.

M. J. A. POISSON
Officier-Rapporteur.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District d'Arthabaska.

A V I S

A Demoiselle Delphine Pepin, fille majeure et usant de ses droits, de New Market Newhampshire dans les Etats Unis d'Amérique.

Avis vous est par les présentes donné que la créance de six cents piastres que Vital Camiré possédait contre vous en vertu d'un acte de vente qu'il vous a consenti devant Mre. L. Lavergne notaire, le vingt février dernier, enregistré le vingt trois du même mois sous No. 20686 Registre B, a été vendue et transportée à Mr. George Jérémie Pacaud, gentilhomme, du village de Princeville, en vertu d'un acte notarié reçu devant le notaire soussigné à Arthabaskaville le six Octobre courant enregistré aujourd'hui.

Donné à Arthabaskaville ce sept Octobre mil huit cent quatre vingt six.

L. RAINVILLE N. P.

SIR CHARLES TUPPER

Sir Charles Tupper a été interviewé à Sherbrooke et il a exprimé beaucoup de satisfaction à l'endroit de l'exposition coloniale et de la part qu'y a prise le Canada. Il a aussi exprimé le désir qu'il y ait à Londres une exposition provinciale permanente. La part que le gouvernement de la Confédération canadienne a prise en votant \$80,000 à cette fin a produit le meilleur effet dans les autres colonies qui attendaient ce que le Canada allait faire pour faire des démarches à leur tour.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"Messieurs. Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement,
HIRAN PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉ PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.



VENTES PAR LE SHERIF

ARTHABASKA.

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS.

C. S. A. No. 105. — FERDINAND BEAU-CHESNE, marchand, Demandeur; contre BAZILE THEROUX, Fils, écuyer, Défendeur.

1. Une terre formant partie du lot numéro 4, du 5me rang d'Arthabaska, contenant environ vingt et un acres en superficie, numéro 315 du cadastre de la paroisse de Saint-Christophe.

2. Le lot numéro 144 du cadastre du village d'Arthabaskaville, étant une terre d'environ 78 acres—avec maison, hangard, grange et étable dessus construits.

3. Le lot numéro 168 du cadastre du dit village, contenant environ 52 acres—avec maison, laiterie en pierre grange et étable

4. Le lot numéro 171 du cadastre du dit village, étant une isle d'environ 5 acres.

5. Le lot numéro 167 du cadastre du dit village, contenant environ dix acres—avec maison, granges, étable et hangard

6. Les lots 169 170 du cadastre du dit village, contenant chacun environ dix acres.

7. Un emplacement avec maison, étant le numéro 672 du cadastre de Bulstrode.

8. Un terrain avec trois maisons, étant le numéro 675 du cadastre du dit canton de Bulstrode.

9. Un terrain étant le numéro 677 du cadastre de Bulstrode, contenant environ cinq acres en superficie—avec moulins à scies et à bardeaux, mus par la vapeur, dessus construits.

10. Les lots numéros 1078, 1080, 1081, 1082, du cadastre de la paroisse de Saint-Albert, canton de Warwick étant le lot numéro 13, du 11me rang de Warwick.

11. Les lots numéros 1083, 1084, 1085, 1086, du dit cadastre, étant le lot numéro 14 du 11me rang de Warwick.

12. Les lots numéros 1087, 1088, 1089, et 1090, du cadastre du canton de Warwick, et étant le lot numéro quinze, du onzième rang du dit canton de Warwick.

Pour être vendus comme suit, savoir: l'immeuble désigné en premier lieu à l'avis de vente, à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, le 26me jour de NOVEMBRE prochain, à NEUF heures de l'avant-midi; les immeubles désignés en second, troisième, quatrième, cinquième et sixième lieu, à mon bureau, au palais de justice, au village d'Arthabaska, le MÊME JOUR à DIX heures de l'avant-midi; les immeubles désignés en septième, huitième et neuvième lieu, à la porte de l'église paroissiale de Saint Valère de Bulstrode, le VINGT-SEPTIEME jour de NOVEMBRE, à DIX heures de l'avant midi; et les immeubles en dixième, onzième et douzième lieu, à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Albert de Warwick, le MÊME JOUR, à DEUX heures de l'après midi.

AUGUSTE QUESNEL,

Bureau du Shérif, Shérif
Arthabaskaville, 22 Septembre 1886.

AVIS

J'avertis le public que ma femme Elvira Caveland ayant laissé sans raison mon domicile, je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée par elle de ce jour

GEORGE WATSON.

Hallstown, Tingwick Sept. 1er 1886

Attention !!

Changement de Systeme de Commerce.

PRIX FIXE ET IMMuable!!!

Chaque Article marqué au PLUS BAS PRIX, en Chiffres connus du public.

STRICTEMENT POUR ARGENT COMPTANT.

Plus de Credit pour personne.

Le soussigné, pour des raisons majeures a résolu de fermer ses livres à dater de ce jour et de vendre ses marchandises, dorénavant au comptant seulement en se contentant d'un bénéfice très modéré mais certain. Il est persuadé que ce système sera aussi avantageux au public qu'à lui-même, en simplifiant les transactions et en rendant toute erreur impossible. Les personnes qui doivent actuellement des comptes à son magasin sont respectueusement et instamment priées de venir les régler au plus tôt.

Pour faciliter l'alimentation publique il continuera son commerce de fleur d'après le système ordinaire de vente sur billets promissaires.

L. O. PEPIN

Marchand Général.

Arthabaskaville, le 1er Septembre 1886.

Assurance Mutuelle contre le Feu

DE STANSTEAD & SHERBROOKE

ETABLISSEMENT FONDÉ EN 1835

BUREAU DES DIRECTEURS.

- GEO. H. ALLAN, Waterloo. | JOSEPH BEDARD, Richmond. | LT.-COL. R. T. MORRIS, Ascot
- C. A. BAILY, Cookshire. | F. P. BUCK, Sherbrooke. | DR. T. M. PRIME, Knowlton.
- H. B. BROWN, Sherbrooke. | S. H. C. MINER, Granby. | M. F. JACKETT, Staustead.
- H. B. BROWN, Pres't. | S. H. C. MINER, Vice-Pres't. | GEO. ARMITAGE, Sec. and Treas.

Pertes ajustées libéralement & promptement réglées. Risques pris avec soin et GRANDES LIGNES évitées.

ADRESSES D'AFFAIRES.**AVOCATS.****CREPEAU & COTÉ,**

Arthabaskaville Bureau, Rue de la Cour.

EUGENE CREPEAU, C. R. }
P H COTÉ }**E. L. PACAUD C. R.**

Arthabaskaville. Bureau : Rue de l'Eglise.

L. J. CANNON, LL. B.**AVOCAT**

Bureau : Rue du Palais de Justice vis-à-vis le Collège. Arthabaskaville P. Q.

LAURIER & LAVERGNE

Arthabaskaville. Bureau : Rue de l'Eglise.

E. J. HEMMING D. C. L.**AVOCAT.**

DRUMMONDVILLE.

LOUIS RAINVILLE**NOTAIRE.**

ARTHABASKAVILLE

Bureau, rue de l'Eglise. Argent à prêter Assurance contre le feu, sur la vie. Billets de chemins de fer à vendre pour Manitoba, l'Ontario, le Passumpsic, le Vermont Central le Grand-Tronc.

30 Sept 1882.

J. E. Girouard**NOTAIRE.**

DRUMMONDVILLE, P.

Jan. 84-85 Pd.

L. LAVERGNE**NOTAIRE**

AGENTS DES GREFFES DE FEU F. X. PRATTE N. P. ET P. N. PACAUD N. P.

Stanford, P. Q.

J. N. GASTONGUAY

ARPENTEUR & INGÉNIEUR CIVIL.

Tient son bureau rue de la Cour

Dr. GRAVEL,

ARTHABASKAVILLE.

Dr. E. T. BELLEAU.*Docteur en Médecine.***Arthabaskaville**

Bureau : coin des rues de l'Eglise et de la Cour, au-dessus du magasin de M. Gendreau, fils

Consultation à toute heure.

29 Août 85—1a.

HECTOR DESCHAMPS**HUISSIER****DURHAM SUD.**

Se charge de collections et de tous services dans sa branche avec ponctualité.

Jan

6 mars 1886

J. N. BERGERON**MÉDECIN-CHIRURGIEN****STANFOLD.**

Spécialité en médecine. Traitement des maladies des yeux.

N. B.—Venant de recevoir deux séries de verres à lunette, le Dr. Bergeron est en état de donner le numéro des lunettes aux myopes et aux presbytes.

23 Jan 1883—1 an

Hotel Jacques-Cartier

Jas. BELIVEAU, Propriétaire.

23, 25, 27,

PLACE JACQUES-CARTIER,

Montreal.

LA CITOYENNE**COMPAGNIE D'ASSURANCE****SUR LA VIE,****Contre le Feu****Contre les Accidents.****L. J. CANNON****Agent****Arthabaskaville.****CERCUEILS**

DE

TOUTE GRANDEUR

ET DE

TOUS LES PRIX.**GRANDE RÉDUCTION!!!**

Le sousigné désire annoncer au public qu'il tient maintenant un assortiment considérable de cercueils dans tous les goûts, qu'il vendra à des prix très réduits.

Une visite sollicitée.

J. E. AUGER,**Victoriaville.****GLASGOW & LONDON,**

CIE. D'ASSURANCE

CONTRE LE FEU.**Alf. ASSELIN,****Agent**

ARTHABASKA STATION.

RICHMOND, DRUMMOND

ET

YAMASKA

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU.

BUREAU A ULVERTON, P. Q.

ÉTABLIE EN 1879.

Les pertes sont payées promptement
On n'assure pas dans les villes et cités.

F. PREFONTAINE.

Président.

JAS. ALEXANDER,

Sect. Trésorier.

G. J. Barthe.**Avocat & C. R.**

(CI-DEVANT M. P. POUR RICHELIEU)

Tient actuellement son bureau à sa résidence No. 18 Rue des Champs [Avenue Laviolette.] Aussi un bureau à Nicolet, rue St Joseph, chez P. Prince, huissier, où il se rend tous les jeudis. Suit les termes des Cours à Sorel, et de Révision et d'Appel. S'occupera particulièrement des affaires criminelles. Espère par son assiduité à la pratique obtenir une part patronage public.

Trois-Rivières 24 Mai 1886—1 an



CONSERVEZ VOTRE VUE

EN PORTANT LES LUNETTES ET
LES LORGNONS DE

FRANK LAZARUS

(Ci-devant Lazarus & Morris)

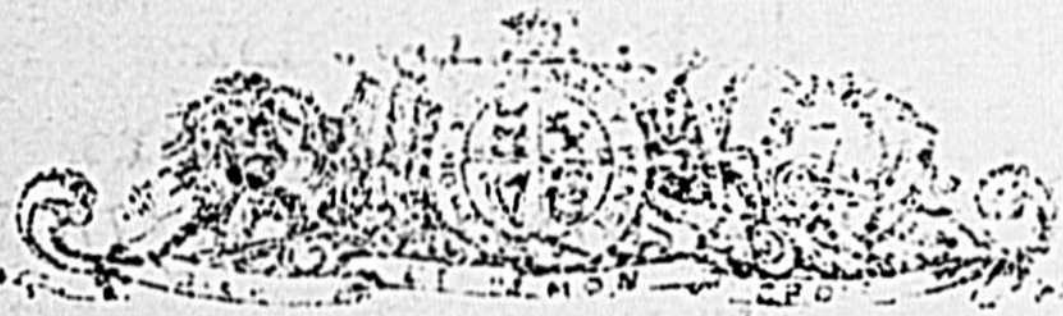
Ces Lunettes et Lorgnons ont été en usage depuis 35 ans et ont donné constamment une satisfaction générale. Ces Lunettes sont les meilleures du monde. Elles ne fatiguent jamais et durent plusieurs années sans nécessiter un changement.

En vente à la pharmacie du Dr. Gravel, Arthabaskaville, Qué., et chez R. Guilmette, Bljoutier, Victoriaville, Que.

FRANK LAZARUS, Fabricant,
28 Maryland Road, Harrow Road, Londres,
Angleterre,—246, Rue St. Jacques,
Montréal.

(Autrefois Lazarus & Morris, Hartford, Conn.)

Aucun rapport avec toute autre société dans la Puissance du Canada.)



Cour du Banc de la Reine.

UNE SESSION DE LA COUR DU
BANC DE LA REINE ayant jurisdic-
tion criminelle pour le district d'Ar-
thabaska sera tenue au Palais de
Justice au village

D'ARTHABASKAVILLE

Vendredi le vingt-deuxième jour d'Octobre prochain, à dix heures de l'avant midi. En conséquence, je donne avis par les présentes à toutes personnes désirant agir contre les prisonniers actuellement détenus dans la prison commune de ce district, ou en ce moment relâchés sous caution, d'être là et alors présentes pour procéder contre eux, en autant qu'il sera juste, Je donne avis pareillement aux juges de paix, coroner et greffier de la Paix dans et pour le district de comparaître personnellement avec leurs rôles, actes d'accusation, ou autres documents pour faire ce qu'il leur appartiendra de faire en leurs capacités respectives.

AUGUSTE QUESNEL,

Bureau du Shérif
24 Sept. 1886

Sherif.

DENTISTE

Le soussigné sera à l'Hôtel Albion, village d'Arthabaskaville, le dernier vendredi de chaque mois, jusqu'à nouvel ordre.

Le gaz végétal, dont l'usage est sans inconvénient ni danger, sera administré aux personnes qui le désireront comme par le passé.

Dr. G. W. ADAMS L. D. S.

COOKE & LORENZ

VICTORIAVILLE

En face de la Banque Jacques-Cartier

PEINTRES DÉCORATEURS,

DE MAISONS. D'ENSEIGNES,
TAPISSIERS, IMITATEURS,
ET BLANCHISSEURS.

Se chargent aussi de portraits
au crayon.

J. THOS COOKE. W. LORENZ.

— Tout ordre exécuté avec soin et à
bas prix —

TERRA A VENDRE.

Une des plus BELLES FERMES de
Ste. Julie de Somerset,

200 Acres en Superficie

TRÈS FERTILE—BIEN BATIE,
A 2 MILLES DE L'ÉGLISE CATHO-
LIQUE

Conditions faciles, s'adresser à

ARCHIBALD McKILLOP,

Ste. Julie.

CANADA

Province de Québec, }

District d'Arthabaska. }

COUR DE CIRCUIT

No 216.

PANTALEON L. PAINCHAUD, ma-
nufacturier de machines à battre,
de la paroisse de St. Calixte de So-
merset, dit District.

vs

Demandeur

VITAL CAMIRÉ, autrefois cultiva-
teur de la paroisse de Ste. Hélène
de Chester, dans le District d'Ar-
thabaska, et maintenant de New-
Market, dans l'état du New Hamp-
shire, l'un des États-Unis d'Ame-
rique,

vs

Défendeur

MARIE DELPHINE PEPIN, fille
majeure & usant de ses droits, de la
dite paroisse de Ste. Hélène de
Chester

Tiers-Saïste.

Il est ordonné au défendeur de
comparaître dans les deux mois

Arthabaskaville, 7 Septembre 1886

CHS. C. BERNIER

Dep. G. C. C.

J. S. Doucet Avt. du demdr

LA BANQUE

Jacques Cartier

BATISSE VOISINE DU MAGASIN
de Mr D. O. BOURBEAU,

Victoriaville.

Toutes les affaires de Banque seront
transigées généralement à cette succur-
sale.

L'intérêt sera alloué sur les dépôts aux
taux convenus.

Nous acceptons les dépôts de 25
centins et au-dessus.

J. A. COOKE;

Gérant.

J. E. MARION

Comptable.

J. C. THIBAUT

FERBLANTIER

ARTHABASKA STATION.

UNION DES CANTONS DE L'EST

Journal Hebdomadaire.

Paraît tous les Samedis

ABONNEMENT.

Un an (Nécessairement d'avance)... \$1.00

On ne s'abonne pas pour moins d'une
année.—Il sera chargé \$1.50 par année
à ceux qui n'auront pas payé d'avance.

Toute personne qui voudra disconti-
nuer son abonnement devra en donner
avis à l'Administration par écrit, un mois
avant l'expiration de son année.

L'abonnement continuera tant que les
arrérages ne seront pas payés s'il y en a.

Toute correspondance devra être ac-
compagnée d'un nom responsable. Aucun
écrit anonyme ne sera publié.

Les manuscrits publiés ou refusés, ne
seront point retournés.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces seront insérées à raison
de 10 centins par ligne, pour la première
insertion, et de trois centins pour les in-
sertions subséquentes.

Toutes correspondances personnelles
ou d'une nature intéressée, tous rapports
d'institutions financières ou autres, ser-
ront insérés, à titre de réclames, au taux
de 20 centins par ligne

On traitera de gré à gré pour les an-
nonces commerciales à long terme, pour
lesquelles annonces, on fera une grande
réduction, sinon, elles seront chargées
aux taux ci-dessus.

On devra, dans tous les cas, donner à l'Ad-
ministration avis de discontinuer toute
annonce à l'expiration du temps fixé,
sans quoi la publication en sera conti-
nuée au prix convenu, ou le tarif ci-dessus

Toute lettre d'argent devra être enre-
gistrée et adressée : l'Union des Can-
tons de l'Est, Arthabaskaville, P. Q.

Imprimé, rue de la Cour, à Arthabaskaville
par Denis Leblanc pour le compte de Dme. V.
H. Tousignant, éditeur propriétaire.